

Lycée JEAN Racine  
Réunion d'informations  
Nouveaux élèves et parents

Année 2025-2026

Mardi 23 septembre 2025

# Plan de la réunion

- 1 - La représentation des parents d'élèves dans les instances du lycée
- 2- Personnels de l'établissement
- 3 - 2de générale
- 4 - Après la seconde générale
- 5 - Enjeux de la classe de seconde - Timing de l'orientation
- 6 - Voie professionnelle
- 7- Calendrier prévisionnel début d'année
- 8 - Qui contacter ?

# 1 - La représentation des parents au lycée

# 1 - La représentation des parents au lycée

## I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Instance décisionnelle

- emploi de la dotation horaire,
- règlement intérieur et projet d'établissement,
- budget,
- contrats et conventions.

### Instances consultatives

- création et suppressions d'options / enseignements spécifiques,
- manuels scolaires et fournitures,
- utilisation des dotations,
- utilisation des locaux hors temps scolaires.

# 1 - La représentation des parents au lycée

## II. Les autres instances

- Le **conseil de classe** (2 représentants de parents par classe),
- Le **conseil de discipline** : réunit pour des faits graves commis par les élèves. Instance qui prononce une sanction allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement,
- Le **CESCE**, qui définit les actions à mettre en place au lycée sur les thématiques liées à la santé et à la citoyenneté.

# 2 - Personnels de l'établissement

- Personnels de direction :

M. GUILLOT (Proviseur),  
Mme COELHO (Proviseure Adjointe),  
M. DAVID (D.D.F.),  
sur rendez-vous

- Personnels de gestion :

Mme BREGERE (Agent comptable),  
Mme ROGER (Agent Intendance),

- Secrétariats :

Mme MAUPIN (Secrétariat Proviseur),  
Mme AKSU (Secrétariat Prov. Adjointe),  
Mme FIRMIN (Secrétariat D.D.F.),  
Mme SCHNEBLE (Secrétariat des élèves)

**ARD : système de  
réservation au service de  
restauration  
9H30**

## 2 - Personnels de l'établissement

- Vie scolaire :

Mme JUSSELME (CPE Patte Oie),

Mme MARCHAND (CPE Hall),

Mme MARTIN (CPE SEP),

Équipe de 15 Assistants d'éducation

- Professeurs Principaux :

1 pour chaque classe de seconde,

2 PP pour certaines classes de la SEP

- Aides aux élèves et familles :

Mme LEBLANC (Assistante Sociale),

Mme THOMAS (Infirmière),

Mme BAILLEUL et Mme CARON

(Psychologues de l'Education Nationale)

**CDI : 2 documentalistes**  
Mme DEQUEVAUVILLER, Mme KOUAKOU

# 3 - La seconde générale

Au lycée général et technologique, la classe de seconde est commune à tous les élèves.

## Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Éducation physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

## Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

## 4 - La voie GÉNÉRALE

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
  - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
  - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

# 4 - Voie technologique - Les enseignements

- Enseignements communs :
  - Français (en première) : 3h
  - Philosophie (en terminale) : 2h
  - Histoire Géographie : 1h30
  - Langues vivantes (A et B) : 4h
  - Education physique et sportive : 2h
  - Mathématiques : 3h
  - Enseignement moral et civique : 18h30 sur l'année
- Enseignements de spécialité :
  - 3 enseignements de spécialité en première
  - 2 enseignements de spécialité en terminale
  - Les enseignements de spécialité sont déterminés par la série

# 5 - Enjeux de la classe de seconde

- Des **journées spécifiques** destinées à l'**orientation** seront organisées pour les élèves en Janvier
- Des **bancs d'essai en filières technologiques** permettront aux élèves de se faire une idée précise sur la STI2D et la STMG
- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation** en ligne, dans les téléservices. (voie générale ou voie technologique) Aux conseils de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre, **avis de l'équipe pédagogique** sur les souhaits formulés
- **Affinages des souhaits** lors du 3<sup>ème</sup> trimestre - lien avec les pp.
- **Confirmation des souhaits et choix définitifs** des spécialités pour la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre
- **Avis définitifs** formulés lors du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre (début juin). Vœu d'affectation à formuler pour la voie technologique
- **Avis d'affectation** pour la voie technologique fin Juin

# 6 - Voie professionnelle - Les enseignements

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
  - Le **CAP**, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études,
  - Le **Baccalauréat Professionnel**, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.
- La formation peut être suivie :
  - Sous **statut scolaire** dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
  - En **apprentissage** dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

# LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

16h par semaine + 3h de  
co-intervention

Réalisation d'un chef-  
d'œuvre

12 à 14 semaines sur 2  
ans

8,5h par semaine + 3h de  
co-intervention

3,5h par semaine

31h par semaine

	PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE	TOTAL sur 2 ans
	volume annuel	volume annuel	
<b>ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS AU LYCÉE</b>	<b>551 h</b>	<b>494 h</b>	<b>1045 h</b>
...dont enseignement professionnel et français en co-intervention	43,5 h	39 h	
...dont enseignement professionnel et maths en co-intervention	43,5 h	39 h	
...dont réalisation d'un chef d'œuvre	87 h	78 h	
<b>FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL</b>	<b>6 à 7 semaines</b> de 210 h à 245 h	<b>6 à 7 semaines</b> de 210 h à 245 h	de 420 h à 490 h

<b>ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	<b>246 h</b>	<b>221 h</b>	<b>467 h</b>
Français, histoire géographie	43,5 h	39 h	
Enseignement moral et civique	14,5 h	13 h	
Mathématiques - sciences	43,5 h	39 h	
Langues vivantes	43,5 h	39 h	
Arts appliqués et culture artistique	29 h	26 h	
EPS	72 h	65 h	

<b>CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION</b>	<b>101 h</b>	<b>91 h</b>	<b>192 h</b>
--	--------------	-------------	--------------

<b>TOTAL DES HEURES</b>	de <b>1108 h</b> à <b>1143 h</b>	de <b>1016 h</b> à <b>1051 h</b>	de <b>2124 h</b> à <b>2194 h</b>
-------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

# LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

13h par semaine + 2h de co-intervention

Réalisation d'un chef-d'œuvre

22 semaines sur 3 ans

12h par semaine + 2h de co-intervention

3h par semaine

30h par semaine

	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE	TOTAL sur 3 ans
	volume annuel	volume annuel	volume annuel	
<b>ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS</b>	<b>450 h</b>	<b>420 h</b>	<b>390 h</b>	<b>1260 h</b>
...dont enseignements professionnels et français en co-intervention	30 h	28 h	13 h	
...dont enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	30 h	14 h	13 h	
...dont réalisation de projet / chef d'œuvre	-	56 h	52 h	
<b>FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL</b>	<b>4 à 6 semaines</b> de 140 h à 210 h	<b>6 à 8 semaines</b> de 210 h à 280 h	<b>8 semaines</b> 280 h	de <b>630 h</b> à <b>770 h</b>
<b>ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	<b>345 h</b>	<b>322 h</b>	<b>299 h</b>	<b>966 h</b>
Français, histoire géographie et enseignement moral et civique	105 h	84 h	78 h	
Mathématiques	45 h	56 h	39 h	
Langue vivante A	60 h	56 h	52 h	
Sciences ou langue vivante B (selon les spécialités)	30 h	28 h	39 h	
Arts appliqués	30 h	28 h	26 h	
EPS	75 h	70 h	65 h	
<b>CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION *</b>	<b>105 h</b>	<b>98 h</b>	<b>91 h **</b>	<b>294 h</b>
<b>TOTAL DES HEURES</b>	de <b>1040 h</b> à <b>1110 h</b>	de <b>1050 h</b> à <b>1120 h</b>	<b>1060 h</b>	de <b>3150 h</b> à <b>3290 h</b>

# 7- Calendrier prévisionnel début d'année

- ▶ 15 au 26 Septembre : Tests de positionnement
- ▶ 6 au 9 Octobre : élections des représentants de parents d'élèves (1<sup>er</sup> CA le 16/10) , élections des délégués de classe, élections des représentants du CLV
- ▶ **21 Novembre : Arrêt des notes du 1<sup>ère</sup> Trimestre**
- ▶ Du 24 Novembre au 9 Décembre : Conseils de classe Trimestre 1
- ▶ Jeudi 11 Décembre : Réunion parents / professeurs principaux
- ▶ Lundi 12 Janvier : Réunion avec parents de 2<sup>nde</sup> sur l'orientation
- ▶ Vendredi 16 Janvier : Sondage à remplir pour les bancs d'essais
- ▶ Du 26 au 30 Janvier : Bancs d'essais des élèves de 2<sup>nde</sup> en spécialités de 1ères
- ▶ Du 2 au 6 février : Bancs d'essais (facultatifs) en 1ères technologiques.
- ▶ Samedi 7 Février : Portes ouvertes du Lycée Jean Racine
- ▶ **Vendredi 27 Février : Arrêt des notes du 2d Trimestre + Vœux orientation en ligne**
- ▶ Du 2 au 17 Mars : Conseils de classe Trimestre 2

# 8 -Qui contacter ?

- ▶ Questions de vie scolaire (absences, problèmes vie scolaire, etc..) :

2<sup>nde</sup> 1,2,3,4,7 = La CPE Mme Marchand ou la vie scolaire du Hall

2<sup>nde</sup> 5,6,8,9 = La CPE Mme Jusselme ou la vie scolaire de la Patte d'Oie

- ▶ Questions emploi du temps, inscriptions et aménagements pour les examens :

Mme COELHO, La proviseure adjointe ou les secrétaires Mme Aksu ou Mme Schnéblé + Mme Maupin pour les codes sessions

- ▶ Questions restauration, internat, bourse :

Mme BREGERE ou Mme ROGER

- ▶ Questions manuels numériques, ENT : M. Agnel, professeur de Mathématiques et Mme Kouakou, documentaliste

Dans tous les cas, appeler le standard au 03.22.98.31.60 ou mail : [ce.0801853e@ac-amiens.fr](mailto:ce.0801853e@ac-amiens.fr)

Merci pour votre attention

Questions diverses